

**COMMUNE DE LORIGNE**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MERCREDI 16 octobre 2019 à 19 HEURES 30**

**Présents :** Laëtitia COURTIOUX, Michel POUPARD, Isabelle MACAUD, Laurent BONNIN, Mauricette BERNARD, Julien VIDARD, Stéphane CORNUAUD, Philippe GAILLARD

**Absents excusés :** Dominique Bernard (pouvoir donné à Laurent Bonnin), Margaret JOYCE (pouvoir donné à Laëtitia Courtioux).

**Secrétaire de séance :** Isabelle MACAUD.

**Décisions du Conseil Municipal :**

- 1) Le Conseil décide d'effectuer un remboursement anticipé de 40 000 € concernant l'emprunt réalisé en 2017 pour les travaux de réhabilitation des bâtiments publics suite au versement du solde de FCTVA.
- 2) Suite au départ de Mme Swift Tracey en date du 8 octobre dernier, le Conseil décide de faire appel à candidature auprès de Pôle Emploi pour un contrat PEC.
- 3) Le Conseil décide de renouveler les contrats d'assurance des risques statutaires du personnel avec le Centre de Gestion, pour une période de 3 ans, de 2020 à 2023.
- 4) Le Conseil émet un avis favorable au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) présenté par la Communauté de Communes Mellois en Poitou.
- 5) Le Conseil émet un avis favorable au rapport de la CLECT de la CDC reçu le 17.07.2019.
- 6) Le Conseil approuve la modification des statuts de la CDC Mellois en Poitou.
- 7) Le Conseil accepte le retrait des compétences à la carte « assainissement collectif et assainissement non collectif » de la CDC Mellois en Poitou, ce qui implique un retrait en tant que membre du SMAEP4B au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- 8) Le Conseil décide de verser une subvention de 25 € à chacune des 2 nouvelles associations nouvellement créées à Lorigné, AUMUTOPIA et GSMRACINGTEAM.
- 9) Le Conseil décide de l'acquisition de nouvelles tables et chaises pour la cantine et salle associative, ainsi qu'un lot complémentaire de vaisselle, le tout pour 4407.69 € TTC.  
Des nouveaux panneaux de signalisation sont également commandés pour un montant de 771.54 €.

Un devis de 521.73 € a été signé pour l'achat de plantes et arbustes pour le terrain de l'église et devant le mur du cimetière.

**QUESTIONS DIVERSES :**

→ Pour le 11 novembre, la cérémonie devant le monument est prévue à 11 heures, suivi d'un vin d'honneur à la salle associative.

→ Suite à un courrier de Maître Sapin, notaire à Sauzé-Vaussais, le Conseil émet un avis favorable à l'acquisition de 2 parcelles de terrain à Queue d'Ageasse pour un montant de 550 €.

Fait à Lorigné, le 23.10.2019

Laëtitia Courtioux,

Maire de Lorigné.

